

# Post-scriptum à la Chronique de l'esclavage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **10 (1889)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133640>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

tants, de leurs mœurs et de leurs expéditions de pillage. Pour lui, il n'y a aucune pitié à avoir pour ces brigands sahariens, et lorsqu'on en saisit quelques-uns prenant part à une razzia, le mieux est de les fusiller dans un coin de la steppe. Aussi s'élève-t-il avec force contre la mansuétude de l'infortuné colonel Flatters, qui avait mis en liberté quelques-uns de ces pillards alors qu'il était commandant supérieur de Laghouat. Cette magnanimité par laquelle on espère les frapper ne sert qu'à compromettre le prestige de la France. D'après M. Mercier, il faut établir aux points extrêmes du territoire algérien des postes destinés à établir une police sévère dans cette région, pousser la ligne ferrée de Biskra à Ouargla, ensuite s'emparer d'In-Sahah, la clef du Sahara central, et pousser de là le chemin de fer vers le Soudan. Mais ce qui presse le plus, c'est de venger le massacre de la mission Flatters et de frapper un grand coup dans le Sahara.

Le gouvernement français prendra ce qu'il voudra de tous ces projets; sa politique en Algérie est depuis plusieurs années empreinte d'une trop grande prudence pour donner à croire qu'il va se lancer à la légère dans une expédition armée, au sein d'un pays peu connu et semé d'obstacles. C'est un peu l'idée des colons algériens, que le nord de l'Afrique est devenu leur chose et que tous les Kabyles, les Touaregs, les Arabes, qui réclament contre la prise de possession de leur sol par une puissance étrangère, n'ont aucun droit à le faire et doivent être purement et simplement supprimés. Personne, mieux que nous, ne reconnaît la grandeur et les immenses avantages au point de vue de l'ordre et de la civilisation, de la mission que la France remplit dans le nord de l'Afrique; mais ce n'est pas une raison pour admettre que toutes les résistances doivent être supprimées par le glaive. Nous sommes d'avis qu'en agissant avec douceur et humanité, en cherchant à convaincre plutôt qu'à vaincre, on aura plus facilement raison d'une opposition à laquelle du reste on devait s'attendre.

---

#### **Post-Scriptum à la Chronique de l'esclavage.**

A la dernière heure, nous arrive de Lucerne un télégramme annonçant que S. Em. le cardinal Lavignerie proroge à une époque ultérieure le Congrès anti-esclavagiste primitivement convoqué pour le 4 août.